



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 103846

Texte de la question

M. Franck Gilard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir du concours national de la Résistance et de la déportation. Chaque année, ce concours réunit un grand nombre de collégiens ou de lycéens autour d'une grande thématique touchant la Résistance ou la déportation. Le succès de ce concours réside essentiellement dans un partenariat privilégié entre le monde combattant et le corps professoral. Or, et au vu de la disparition progressive des témoins de cette période, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions non seulement pour développer encore davantage ce concours, qui revêt un rôle éminemment pédagogique et civique, mais aussi pour en assurer la pérennité dans le temps.

Texte de la réponse

La réflexion relative à la pérennisation et au développement du concours national de la Résistance et de la déportation est d'ores et déjà amorcée par les représentants du ministère de l'éducation nationale, de la direction de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère de la défense et ceux des associations de résistants et déportés au sein du jury national de cette opération majeure de notre système éducatif. Il a été retenu lors de la session plénière de ce jury, le 7 juin 2006, la mise en place d'un comité chargé de centraliser les propositions relatives à l'avenir du concours. Cette réflexion portera pour l'essentiel sur la succession des résistants et des déportés au sein des jurys nationaux et départementaux. Les conclusions des travaux permettront, d'une part, la modification des textes officiels relatifs à la composition des jurys et fixeront, d'autre part, les nouvelles orientations qui seront adressées sous forme de préconisations aux recteurs et aux inspecteurs d'académie. Dans ses propositions, l'éducation nationale entend insister sur la sensibilisation des enseignants en général et des professeurs stagiaires en particulier, notamment en histoire et géographie.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103846

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9501

Réponse publiée le : 28 novembre 2006, page 12471